

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

**Déclaration du produit en accord avec le règlement européen UE 2016/425
(art. 15, All. IX)**

CAT. III

Le soussigné TImask Suisse Sàrl ayant son siège à Ligornetto (CH), via Michele Roggia 2, en la personne de son représentant légal M. Moreno Lazzaroni en qualité de fabricant de l'équipement de protection individuelle suivant :

TIME, FFP2 NR, Lot Exemple lot L1300721

déclare, sous sa propre responsabilité et conscient des conséquences pénales qu'entraîne une fausse déclaration, que l'Équipement de Protection Individuelle susmentionné est fabriqué conformément aux dispositions de la norme EN 149:2001 + A1:2009 et est identique à l'EPI soumis à l'examen CE de type (numéro de module B EPT 0477.PPE.21/4489) délivré par l'organisme notifié CE 0477 :

Eurofins Product Testing Italy S.r.l., via Cuorgnè 21, 10156 Turin (Italie).

Le dossier technique contenant la documentation pertinente est conservé dans les locaux du fabricant, l'Organisme de Notifications est à la disposition des autorités compétentes.

Le fabricant s'engage à conserver et à mettre à la disposition des autorités nationales la documentation technique pendant une période de 10 ans à compter de la date de la dernière fabrication du produit ;

l'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité basée sur le contrôle interne de la production combiné à des essais de produits sous contrôle officiel effectués à des intervalles aléatoires (module C 2) sous la surveillance de l'organisme notifié :

Eurofins Product Testing Italy S.r.l., via Cuorgnè 21, 10156, Turin (Italie)
CE 0477.

Ligornetto, 14 juin 2021

Le représentant légal, Moreno Lazzaroni



PRODUIT PAR TImask Suisse Sagl
Via Michele Roggia 2, 6853 Ligornetto, Suisse
CHE-229.952.023 TVA

Tél. +41 (0)91 647 17 17 mail commerciale@timask.ch